

## **CONSEIL D'ETABLISSEMENT**

**Jeudi 29 juin 2022 à 17 heures 00**

### ORDRE DU JOUR :

#### **I – FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT**

1) Désignation du secrétaire de séance

Secrétaire de séance : M CHOUCHAOUI Abdel  
Secrétaire adjointe : Mme TAMILARASAN Kumudha

2) Approbation du compte-rendu du C. d'Etablissement du 30/05/2022

Pour : 14

3) Approbation du compte-rendu du C. d'Ecole du 20/06/2022

Il était écrit un remerciement à toutes les associations alors que l'UPEP n'était pas présente. Modification adoptée.

Abstention : 1 Pour : 13

4) Approbation OJ :

Pour : 14 avec modification et ajout du point : Tarif cantine pour la maternelle

#### **II – AFFAIRES PEDAGOGIQUES**

1) Effectif : perspectives et évolutions pour la rentrée R22

Difficulté de prévoir des effectifs car il est constaté des départs et des entrées à tous moments de l'année.

Exemple, il était constaté 408 élèves à la rentrée de septembre 2021 alors qu'aujourd'hui le LFIP compte 439 élèves. Il n'y a pas de quoi s'inquiéter. Il est fort probable qu'entre début juillet et fin septembre nous comptons 20 élèves supplémentaires.

Pas de liste d'attente en maternelle ; 8 PS en sept et en juin 16 – 14 sûrs et payés.

En Terminale 34 élèves 19 TG et 15 STMG. Ouverture d'une classe élémentaire.

Présentation par la directrice d'un tableau de répartition des effectifs en élémentaire.

Prévision retenue avec ouverture d'une classe CP-CE1.

Maternelle-CP-CE1 cibles ou le plus d'arrivées.

Modification structure :

Pour : 14

2) 1er bilan des examens

TG : 100 % Un quart avec mention TB dont une élève a recueilli les félicitations du jury (18,01)

Orientation : tous les élèves ont eu une proposition

Voir document annexe

3) Accompagnement des nouveaux élèves non francophones

Une équipe enseignante a travaillé sur les moyens. Il faut que l'établissement accompagne les élèves. D'abord 8h et ensuite 9.5 h cette année à 24h à la rentrée prochaine.

6<sup>ème</sup> : 10 heures+1heure spécifique

5<sup>ème</sup> : 6H + 1h FLSCO

4<sup>ème</sup> : 5.5H + 1 FLSCO

3<sup>ème</sup> rien n'est prévu mais au lycée les professeurs de français vont faire du LFSCO.

4) L'enseignement du Tamoul

AEFE : 2 cultures 3 langues.

Le tamoul sera enseigné de la maternelle jusqu'en CM2. Un dispositif 2h par classe par semaine sera mis en place.

La conseillère consulaire remarque que le tamoul faisait partie du BAC. Un dispositif sera mis en place avec des groupes de niveaux différents. Pour passer le bac tamoul, il fallait suivre des cours.

### III- AFFAIRES EDUCATIVES

1) Intervention de la présidente du CVE (Conseil de la Vie de l'Etablissement)

Le CPE remercie Anaëlle pour son investissement au CVE.

Le thème de cette année était basé sur l'environnement et la protection de la planète.

Puis est venue s'ajouter la préparation de la fête de promotion.

2) Bilans « fête de l'école », « fête de promo »

Très contents de revoir ces festivités après la pandémie.

Bilan positif car beaucoup de sourires et de bonne humeur.

Le proviseur remercie sincèrement l'APE pour son investissement dans ces fêtes.

Il remercie le CPE qui a su entraîner l'équipe pour mettre en œuvre cette fête de l'école.

Il remercie également le chargé de communication, et toute l'équipe d'agents.

Merci à la directrice et ses équipes car tout a été retardé à cause des incertitudes liées au covid.

2 points négatifs : la sono et des frustrations car élèves déçus car il y a eu une sélection mais il faut apprendre à perdre.

Remarque de l'APE sur le fait qu'elle n'a pas eu d'invitation. Elle demande également s'il est possible d'organiser la prochaine fois cette fête dans la soirée.

Le proviseur répond que l'organisation a été tardive du fait du contexte post-pandémique et qu'il a été difficile de trouver un espace pour caler une date.

La conseillère regrette de ne pas avoir été invitée.

### 3) Modification des horaires à l'école élémentaire

La directrice a remarqué que la sonnerie était à 11h55. Elle sonnera à 12h. Cela évitera des pertes de cours.

Donc remettre la règlementation à 24h + 2h dérogatoires pour les élèves

Pour les enseignants, 24h devant élèves et 3 h de conseil pédagogique soit 27h

Pour 14

## IV- AFFAIRES GENERALES

### 1) Situation sur les mouvements de personnel

1 départ au 1er degré remplacé.

1 aide laboratoire à mi-temps. Le recrutement est difficile mais une heure laboratoire par semaine peut être prévue pour la professeure de physique-chimie.

1 départ en retraite en SVT pas remplacé car une nouvelle répartition sera opérée. La professeure de SPC (temps partiel) prendra les heures de SVT.

1 départ professeur anglais remplacé

1 départ professeur en musique remplacé

1 départ professeur en histoire-géographie remplacé également

1 création de poste en élémentaire

### 2) Réorganisation des salles, réaffectation postes informatique, ENT

Les cours d'art retrouveront leur salle originelle. Le cours de musique aura lieu dans la salle actuelle « labo physiques ». Cette dernière sera rénovée en conséquence.

En Salle info 2, les ordinateurs ont été supprimés.

Une rationalisation des salles 20-21 communicantes en salle informatique double : une salle de 24 postes ou deux salles de 12 postes.

La Salle 26 ne sera plus une salle de cours l'année prochaine, elle deviendra une salle polyvalente.

Projet de mise ne place d'un ENT dans le courant de l'année prochaine. Un professeur de mathématiques sera chargé de ce projet.

3) Préparation de la rentrée R22

Réorganisation de la structure élémentaire

4) Entretien des bâtiments

Travaux de peinture des murs extérieurs des bâtiments.

## V- QUESTIONS DIVERSES

1) Des représentants des parents d'élèves (APE-LFP)

a. Combien y a-t-il eu de propositions de redoublements demandés à la fin des conseils de classes du 3ème trimestre ? Combien de redoublants y aura t'il l'année prochaine en classes primaires et au collège/lycée ?

La majorité des familles rencontrées pour leurs enfants en difficulté sont les mêmes depuis plusieurs années, et les difficultés continuent de s'accumuler classe après classe.

Il est regrettable que ces familles ne suivent pas les conseils des professionnels de l'établissement. En effet, cela amène à des situations de blocage tardives au niveau des classes d'orientation (3è et 2nde).

Bilan des propositions de redoublement et réorientation :

Classes	Réorientations	Passage dans la classe supérieure contre l'avis du conseil de classe	Redoublement	Acceptation d'un changement de filière ou d'un aménagement de scolarité
2nde	3	2 (dont un après commission d'appel)		2
3è	1	3	3 (dont un après commission d'appel)	
6è	1	6		

b. Certains parents pensent que l'usage du téléphone portable qui s'est généralisé à cause des classes en distanciel devrait être mieux encadré ou interdit à l'intérieur du lycée. Pouvez-vous rappeler ce que dit le règlement?

Le proviseur lit la Page 5 du RI qui sera revu par une commission ad hoc.

Le proviseur précise que le ministre de l'Education Nationale s'est prononcé sur ce sujet : le téléphone est interdit au collège. En revanche, le lycéen peut utiliser un portable mais pas dans les zones pédagogiques.

Il est donc noté qu'il n'y a pas d'interdit absolu.

Un temps de formation peut être envisagé à la rentrée pour former les parents à mieux contrôler le smartphone de leurs enfants.

2. Des représentants des personnels enseignants du 2nd degré

**a. Pédagogie :**

*Arts Plastiques : Peut-on mettre à disposition une salle vide qui permettrait de faire des activités en groupe, en se mettant par terre ?*

Le proviseur répond oui.

**b. Accueil des élèves :**

*L'état des vestiaires et des toilettes au gymnase demande une attention urgente. Qu'est-il prévu ?*

Il est prévu dès cet été que les vestiaires et toilettes seront refaits à neuf dans leur totalité.

**c. Calendrier :**

*Qu'en est-il du procès concernant le calendrier scolaire (fin de l'année en avril et non en juin) ?*

Un jugement définitif a-t-il été rendu ? Si oui, lequel ?

Le procès était prévu le 28 janvier 2022. Mais il a été ajourné car les enfants du plaignant étaient souffrants.

**d. Salaires des Personnels de Droit Local :**

*Est-ce que l'argent qui a été pris aux contrats locaux pourrait leur être rendu, compte tenu de l'excédent de budget ?*

Le gel des salaires ne veut pas dire que de l'argent a été pris aux personnels de droit local. Il n'y a pas d'excédent budgétaire. Il y a beaucoup de dettes à payer.

**e. BCD :**

*Le poste de bibliothécaire à la BCD qui a été supprimé fait cruellement défaut. Tout le travail réalisé par Jhansi durant plusieurs années est en train d'être détruit. Pourquoi ne pas créer au moins un mi-temps ?*

La directrice précise que ce sont les enseignants qui gèrent les emprunts. Les enseignants y vont une fois par semaine. Le proviseur précise qu'il y a déjà 2 personnels à temps plein. Et que la réponse est dans la réorganisation de l'EDT de ces deux personnels.

**f. Projet d'Etablissement :**

*Où en est le projet d'établissement ? Fixons des axes prioritaires et anticiper des actions porteuses de plus-value pour nos élèves nous permettrait d'améliorer la qualité de notre service public d'enseignement ?*

Le projet d'établissement est valable jusqu'en 2023 et sera prolongé en 2024.

Une dernière question est posée par un personnel sur la *question des décharges de cours pendant les corrections.*

Le proviseur y répond. Il est laissé à la discrétion du chef d'établissement de décharger les professeurs des cours quand ils sont en correction. Il est envisageable de décharger un professeur quand il a plus de 45 copies à corriger.

Suite à une question sur les IMP le proviseur explique qu'il précisera ses choix au prochain conseil d'établissement. L'objectif est de rééquilibrer les IMP pour coordination afin d'amener plus de justice dans la répartition d'une enveloppe qui ne devrait pas augmenter.

Dernier point : Tarifs cantine maternelle

Une proposition de réduction de 25% est proposée pour le tarif au forfait applicable jusqu'à présent à tous les niveaux. L est estimé que les élèves de maternelle mangent moins que les lycéens par exemple.

Pour : 14

Le secrétaire de séance,

Abdel CHOUICHAOUI

La secrétaire adjointe de séance,

Mme TAMILARASAN Kumudha

